



AVS21 : un affront fait aux femmes

Discours de Marina Carobbio, conseillère aux Etats (PS/TI)

Seules les paroles prononcées font foi.

Maria a travaillé toute sa vie comme aide-ménagère, l'AVS est son seul revenu. Maintenant qu'elle est dans une maison de retraite, elle doit demander des prestations complémentaires.

Roberta a 54 ans, elle travaille depuis 30 ans comme infirmière, elle a toujours travaillé par roulement, même lorsqu'elle avait des enfants en bas âge ; la perspective de travailler ainsi jusqu'à 65 ans l'inquiète mais, comme elle est mère célibataire, elle ne pourra pas se permettre la retraite anticipée.

Anna 57 ans, employée, a perdu son emploi il y a un an ; elle a soumis plusieurs demandes d'emploi avec des résultats à chaque fois négatifs. Elle craint pour son avenir, y compris pour sa retraite, en raison des lacunes en matière de rente qu'elle aura si elle ne trouve pas d'emploi.

Maria, Roberta, Anna et bien d'autres sont celles auxquelles notre système de rentes de vieillesse doit apporter des réponses concrètes pour leur garantir une vieillesse digne.

Une femme sur quatre à la retraite ne reçoit que l'AVS. Près d'un tiers des retraitées actuelles ne disposent pas d'une rente du deuxième pilier. Et si elles la perçoivent, celle-ci est en moyenne la moitié du montant que reçoivent les hommes. Dans les branches typiquement féminines, les rentes du deuxième pilier se situent entre 500 et 800 francs par mois. Près de 12% des femmes à l'âge de la retraite reçoivent des prestations complémentaires.

Malgré cela, AVS21 est une réforme qui pénalise les femmes et qui ouvrira la porte à une nouvelle détérioration de la prévoyance vieillesse, comme le montre la réforme de la LPP actuellement débattue au Parlement ou les propositions de relèvement généralisé de l'âge de la retraite à 66 ans ou même 67 ans.

Avec AVS21 les femmes sont trois fois perdantes : l'âge de la retraite augmente, les mesures de compensation sont réduites, et la flexibilisation de l'âge de départ à la retraite passe de facto de 3 à 2 ans

Avec l'augmentation à 65 ans de l'âge de la retraite, les femmes devront assumer la plupart des coûts de cette réforme, environ 10 milliards de francs, ou 1,2 milliard de francs par an. Les femmes devront en effet travailler une année de plus et continuer à payer des cotisations AVS durant cette année, mais elles recevront leurs rentes pendant une année de moins. Chaque année, la discrimination salariale entraîne une perte de rentrées pour l'AVS de plus de 800 millions de francs. L'introduction de mesures efficaces contre la discrimination salariale à l'égard des femmes compenserait à elle seule une part des effets d'économie attendus du relèvement de l'âge de la retraite.

Les compensations apportées à l'augmentation de l'âge de la retraite sont largement insuffisantes. Elles correspondent seulement à 32% des économies attendues. La dernière réforme réussie, la 10ème révision de l'AVS, a réinvesti 84% des économies réalisées dans des mesures d'égalité et de flexibilisation. Avec AVS21, les femmes de la génération transitoire n'obtiendront que des miettes : la moitié des femmes de la génération transitoire subira des baisses de rente par rapport au statu quo ; les femmes exerçant une activité lucrative seront particulièrement touchées.

Et pourtant, la discrimination salariale, la faible rémunération des métiers « typiquement féminins » et le travail de « care » non rémunéré conduisent à des écarts de revenus importants pour les femmes. Avec des conséquences importantes non seulement pendant leur vie active mais aussi à la retraite : globalement, leurs rentes actuelles sont déjà d'un tiers inférieures à celles des hommes. Au lieu de réagir à cette situation, **le Parlement a élaboré une réforme de l'AVS qui se traduira par une réduction moyenne de 1200 francs par an pour les femmes en raison de l'augmentation de l'âge de la retraite. Une réforme injuste et un affront aux femmes !** En votant NON à la réforme de l'AVS 2021, nous mettons un terme à ces projets et ouvrons la voie à une réforme équitable de l'AVS qui profite à toutes et tous.